

**NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE**

Logements du R+1 au R+4

**B**  
castèu  
BEAUMONT

**37 Rue Beaumont,  
06300 Nice**

## DESCRIPTIF SOMMAIRE

### Logements du R+1 au R+4

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

L'immeuble sera conforme à la réglementation thermique 2012.

Les logements seront conformes à la norme NF habitat HQE.

#### **PLANCHERS**

Dalles pleines en béton armé. Epaisseur, densité et répartition des ferrillages suivant étude de structure et accord du bureau de contrôle, avec isolation thermique réglementaire.

Les planchers des appartements recevront une isolation phonique suivant réglementation sous chape et carrelage.

Balcons et terrasses en dalle pleine en béton armé, épaisseur selon étude BA.

#### **FAÇADES**

Les façades seront réalisées en béton et seront revêtues d'un enduit teinté dans la masse, d'une peinture ou de bardage, rapporté ceci conformément aux dispositions du Permis de Construire.

#### **ISOLATION**

Isolation thermique par l'intérieur suivant étude thermique.

#### **TOITURE**

Toiture terrasse selon permis de construire.

#### PARTIES COMMUNES

##### **HALL D'ENTREE ET PALIERS DE CIRCULATION DES COLLECTIFS ET ESCALIERS D'ACCES AUX ETAGES**

Carrelage en grès cérame selon choix de l'architecte avec plinthes.

Murs avec enduit décoratif selon projet de décoration de l'Architecte.

Faux-plafond en plaque de plâtre acoustique avec peinture selon décoration architecte.

Eclairage par spots encastrés et/ou appliques murales et/ou suspente, conforme au projet d'architecte avec commande par détecteur de présence sur minuterie.

#### **CLOISONS**

Entre logements : murs réalisés en béton banché ou maçonnerie en agglo ou cloison de type SAD, épaisseur conforme au respect de la réglementation acoustique.

#### **DIVERS**

Les boîtes-aux-lettres se trouveront dans le hall l'entrée de la résidence, l'ensemble s'intégrant dans le projet décoratif.

#### **CAGE D'ESCALIER ACCES SOUS SOL**

Peinture anti-poussière sur le sol.  
Murs et plafonds en enduit projeté gouttelette type BAGAR ou équivalent.  
Main courante en serrurerie peinte.

### **AMÉNAGEMENT DES PARTIES PRIVATIVES**

#### **PORTES D'ENTREE**

Portes palières blindées.

#### **CLOISON**

Cloisons de distribution intérieure des logements réalisées en cloisons sèches de type placopan d'épaisseur 50 mm y compris isolation, ou selon cas, en maçonnerie aggloméré avec enduit ou béton.

#### **MENUISERIES EXTERIEURES**

Fenêtres et porte-fenêtre ouvrants à la française en PVC selon plans, coloris au choix de l'architecte.

Double vitrage clair pour l'ensemble des menuiseries avec traitement acoustique complémentaire éventuel suivant nécessité réglementaire.

Fermetures extérieures par volets roulants, avec manœuvre électrique dans toutes les pièces et centralisation.

#### **MENUISERIES INTERIEURES**

Portes intérieures alvéolaire isoplanes, de type Huet finition Arkose ou équivalent, ferrées sur huisseries métalliques, garniture aluminium sur rosace, condamnation des portes bains, douches et WC, finition peinte.

Portes de placards coulissantes ou pivotantes suivant largeur, de type Kendoors + de chez Sogal ou équivalent avec façade finition mélaminée selon plan. Les placards seront dotés d'un agencement de type 1/2 étagères + 1/2 penderie.

#### **SOLS ET PLINTHES**

Appartements : Sols, carreaux de grès cérame émaillé 60 x 60, gamme Omnium de chez Saloni ou équivalent. Plinthe en grès cérame assorties.

Balcons, Terrasses : Dalles sur plots en grès cérame 60 x 60cm.  
Teinte unique au choix de l'architecte.

#### **REVETEMENT FAÏENCES**

Salle de bains, douche : Faïence 20x60, gamme Petris de chez Saloni ou équivalent, sur toutes les faces de la baignoire ou de la douche hauteur 2,00m.

### **PEINTURE MURS ET PLAFONDS**

Entrée, séjour dégagement et chambres : Les murs seront revêtus d'une peinture acrylique blanche.

WC, Salle de bains et douches : Les murs seront revêtus d'une peinture acrylique blanche (en complément de la faïence).

Plafonds : Peinture acrylique mat blanche.

### **SERRURERIE ET GARDE CORPS**

Garde-corps métallique et verre selon permis de construire et choix de l'architecte.

### **EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE**

Appareils sanitaires de couleur blanche, répartition selon plan :

- Baignoire acrylique D'code de chez DURAVIT 170x70 ou équivalent.
- Bac à douche 90x120 ou 90x90 selon plans de vente, modèle ULYSSE de Ideal Standard ou équivalent avec pare-douche, modèle Contra de chez Jacob Delafon ou équivalent.
- Meuble vasque Bologna de chez Italbagno 80cm de largeur ou équivalent, un panneau miroir et une applique LED.
- WC suspendu modèle Tesi de chez Ideal standard ou équivalent.
- Robinetteries mitigeur de tous les équipements sanitaires de chez Grohe, Gamme G800, thermostatique pour mitigeur douche et baignoire, ou équivalent.

### **EQUIPEMENT ELECTRIQUE**

Installation électrique conforme aux normes en vigueur. Terminaux de chez Legrand, série Céliane, blanc, ou équivalent. Tableau de protection encastré avec portillon métallique. Une PC étanche et un éclairage sur les terrasses et balcons.

Télédistribution (Radio TV) : depuis une antenne hertzienne en toiture, avec 1 prise RJ 45 dans

le séjour.

Téléphone :

- Suivant les normes avec 1 prise RJ 45 dans le séjour, 1 prise RJ45 dans la chambre principale et 1 prise RJ 45 dans la chambre secondaire.  
Local répartiteur général et entité de programme.
- La gaine services généraux sera équipée de la fibre. Cet équipement ira jusqu'au tableaud'abonné (y compris DTIO).

### **CHAUFFAGE- VENTILATION**

Panneaux rayonnants électriques.

Sèche serviette dans salle de bain et salle d'eau ACOVA Cala ou équivalent.

Eau chaude sanitaire par pompe à chaleur collective avec comptage individuel.

**PARKINGS PRIVATIFS ET CAVES**

Parkings en RDC et R-1 livrés mur et plafond en finition béton brut.  
Sol : Peinture de sol.

**JARDINS PRIVATIFS**

Engazonnement des jardins et clôture grillagée simple torsion + haies (1 seule haie par jardin) entre jardins privés.

**SECURITE**

L'accès extérieur à la résidence se fera une platine avec un système INTRATONE et lecteur VIGIK.

Le hall d'entrée seront équipés d'un clavier Digicode et lecteur VIGIK.

Système de vidéosurveillance dans le hall d'entrée.

## **CONDITIONS PARTICULIERES**

Les côtes de plans sont approximatives et pourront être modifiées pour les besoins de la construction ou autres.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif, la SNC, se réserve à tout moment, sur demande du Maître d'œuvre, le droit de remplacer par des équivalents, dans le cas de force majeure telle que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, rupture de stock, impossibilité d'approvisionnement dans les délais compatibles avec l'avancement du chantier.

Les indications portées sur les plans de pré-commercialisation concernant l'emplacement et les dimensions des appareillages, tels que convecteurs, points lumineux, prises, appareils sanitaires, pourront être modifiés suivant les impératifs techniques.

Les retombées, soffites, faux-plafonds et canalisations n'y sont pas systématiquement figurés.

Toute modification du plan ou du descriptif par l'acquéreur devra préalablement être soumise pour approbation au Maître d'œuvre qui sera libre d'en refuser l'exécution, dans la mesure où elle apparaît incompatible avec la qualité des travaux, le planning d'exécution du chantier, les règlements en vigueur ou les droits des tiers. Les frais de dossier et honoraires d'études seront à la charge de l'acquéreur.

Aucune entreprise étrangère au chantier ne pourra pénétrer sur celui-ci avant l'achèvement de l'appartement et salivraison.

Les teintes de peinture et de matériaux des parties communes, des façades, la décoration des parties communes en général, l'aménagement des abords et le choix des plantations seront déterminés par l'Architecte avec l'accord du Maître d'Ouvrage.

Les travaux faisant l'objet de la présente notice descriptive sommaire sont contrôlés par le Bureau de Contrôle APAVE SUDEUROPE.